

COMMENT VERSER LA TAXE ?

À partir de 2023, le mode de collecte et d'attribution du solde de la Taxe d'Apprentissage change !

(Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel du 5 septembre 2018).

UNE NOUVELLE PLATEFORME :

C'est via la plateforme **SOLTéA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez affecter votre solde de la taxe d'apprentissage, **uniquement par virement**.

Notre code UAI (Unité Administrative Immatriculée) est **UAI 0692187C**.

NOUS ALERTEZ DU VERSEMENT

En **retournant le formulaire de promesse de versement joint** (ou disponible sur <https://ispb.univ-lyon1.fr>)

- **par courrier à l'adresse ci-dessous**
- **ou par e-mail : taxe.ispb@univ-lyon1.fr**

CONTACT

Pauline BLETON
ISPB – Faculté de Pharmacie
8 avenue Rockefeller
F69373 Lyon Cedex 08

+33 4 78 77 71 68

taxe.ispb@univ-lyon1.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE



ISPB Faculté de Pharmacie de Lyon



**SOUTENEZ L'EXCELLENCE
DE LA FORMATION
DE NOS FUTURS PHARMACIENS**

Notre objectif

Former des pharmaciens compétents

- Grâce à une formation pratique adaptée aux nouvelles missions de la profession
- Pour répondre aux besoins des patients

Nos engagements

- Excellence et rigueur
- Adaptabilité
- Humanité

Nos réalisations

Modernisation des équipements pédagogiques et des structures d'accueil

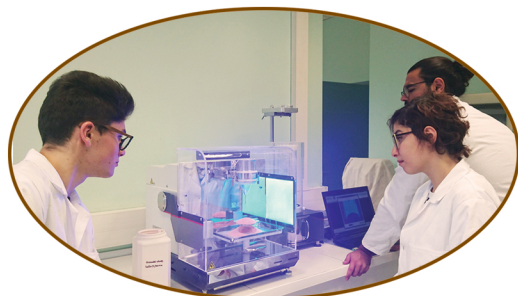
Formations pratiques et professionnalisantes



3^{ème}
plus importante
Faculté de
pharmacie de
France

7
filiales de formation :
une offre unique
en France
pour tous les métiers
de la pharmacie

2200
Étudiants en
formation



Analyseur de poudres



Learning Lab

Vos raisons d'investir

En versant la taxe d'apprentissage, vous contribuez à la concrétisation des projets de l'ISPB :

> Développer les plateformes innovantes de formation pratique par l'acquisition de :

- Nouveaux équipements : analyseur de poudres, microscopes inversés et à fluorescence, spectrophotomètres, réfractomètres...
- Réactifs de laboratoire de pointe

> Favoriser les mises en situation professionnelles avec notamment la mise en place des nouvelles plateformes de simulation officinale et de bioproduction industrielle

> Développer les innovations pédagogiques en augmentant le nombre de salles de pédagogie interactive « learning lab »

> Promouvoir la Démarche Qualité en travaux pratiques pour assurer :

- La sécurité des utilisateurs : contrôles annuels des équipements à risques (PSM, hottes chimiques...)
- La maintenance régulière des équipements